

SESSIONI URDINARIA DI U 4 DI LUDDU DI U 2022

N° 2022 /M3/19

**QUISTIONI URALI DIPUSITATA DA ARMAND OCCHIOLINI, PÀ U GRUPPU
« GHJUVENTU PAOLINA », À U PRESIDENTE DI L'ESECUTIVU E A
PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA**

Ughjettu : Etat des lieux concernant la question de la mafia en Corse.

Monsieur le Président du Conseil exécutif,

Madame la Présidente de l'Assemblée de Corse,

Entre 1996 et 2015, les relevés décomptent 436 affaires d'homicide en Corse. Valeur peu élevée au regard du département des Bouches du Rhône comptabilisant 1286 homicides sur la même période.

Cependant, en termes de valeur absolue, la Corse est la région française comptabilisant le plus de morts par homicides depuis 1996 donnant un chiffre de 6,5 morts pour 100 000 habitants. Aux vues des plus proches relevés donc 2018-2020 c'est un nombre de 6,5/100 000 habitants en Haute-Corse et 9,6 en Corse du Sud. Le département des Bouches du Rhône comptabilisant un score de 3,81 de 1996-2015.

L'indécence de ces relevés de surcroît amplifiés par le facteur suivant : la Corse est, parmi les départements en tête du classement, la région comptabilisant le pourcentage le plus bas d'élucidation des homicides.

Cette valeur témoigne d'une présence indéniable d'une ou plusieurs bandes mafieuses exerçant la violence, le racket, des fraudes, des pressions sur la société Corse.

Le 12 septembre 2019 est assassiné le militant nationaliste Massimu Susini suscitant l'émotion la plus totale sur l'île et dans le cercle nationaliste. La présence de bandes mafieuses sur l'île et de leur influence n'était plus à prouver mais afin de créer des collectifs, des discussions, de passer aux actes il a fallu attendre la mort d'un militant. La mort d'un homme, la brutalité et laisser l'émotion délier les langues. La question est par ailleurs bien plus complexe sur le plan sociétal mais nous nous questionnons aujourd'hui pour faire un état des lieux. Pendant la campagne des dernières élections législatives le manque de clarification sur le travail qui sera amené au palais bourbon concernant la situation

mafieuse en Corse n'a été que très peu abordé et aucune proposition de loi ne figure sur un programme.

Pas plus tard que ce mois-ci, si ce n'est cette semaine, un homme a été assassiné. Un entrepreneur déjà visé par une tentative d'homicide. Nul besoin de citer la brutalité de l'acte, nul besoin non plus de chercher quelconque culpabilité à cet homme, le facteur le plus aggravant lors d'un tel événement c'est **l'impunité**. L'ingérence de l'Etat. Notre manque de volonté face à la mafia. Surtout, un manquement juridique sur la question, une juridiction peu ou pas adaptée aux procédés utilisés par les malfaiteurs leur ouvrant les portes pour agir dans toutes les composantes de la société.

Cette question concerne la totalité de la société civile mais avant tout la jeunesse corse, les futurs entrepreneurs honnêtes, les futurs travailleurs, les futurs fonctionnaires, et cætera. Elle concerne les jeunes enrôlés dans la voyoucratie, elle concerne les jeunes faisant les frais des atrocités que ça soit un membre de la famille ou leur individu. Cela doit cesser.

Monsieur le Président du Conseil exécutif, quelles sont/ où en sont donc les mesures mises en place par l'Assemblée de Corse, quelles seront les propositions de loi permettant d'endiguer l'étreinte mafieuse qui seront présentées au palais Bourbon, devons-nous continuer de nous inquiéter pour notre avenir ?

A ringraziavi.

